

**MAIRIE DE
ST AGNAN EN VERCORS**

Code Postal : 26420

CONSEIL MUNICIPAL DU 16/09/2014

Présents : Christophe MORINI, Francis CHEVREUX, Yves BAUDRIER, Pascal BRUNET, Valérie EYMARD, Nathalie DAMIDAUX, Marcel ALGOUD, Jean-François BOUVAT, Jacques L'HUILLIER.

Absents excusés : Christine COTTIN (pouvoir à Christophe MORINI).

Absents non excusés : Florence PESENTI.

A été nommé secrétaire de séance : Yves BAUDRIER.

Rajout à l'ordre du jour :

Rénovation du réseau d'eau potable du hameau des Brunets.

Raccordement au réseau d'eau potable de la ferme « Carichon ».

Approuvé à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal du 15/07/2014

Approuvé à l'unanimité.

Décision modificative

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES					SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES				
Chap./Art.	Libellé	Voté	DM	BP	Chap./Art.	Libellé	Voté	DM	BP
6248	Transports secours Col	600.00 €	416.00 €	1 016.00 €	6419	IJ Audrey Sibeud	6 010.00 €	4 900.00 €	10 910.00 €
62878	Remb. Électricité Nodin S	140.00 €	800.00 €	940.00 €	70688	Secours Col	5 000.00 €	3 840.00 €	8 840.00 €
6554	Participations	24 000.00 €	-23 506.00 €	494.00 €	7325	FPIC interco	0.00 €	6 034.00 €	6 034.00 €
65540	Participation SDED EP	0.00 €	9 670.00 €	9 670.00 €	7473	Dotation solidarité Département	0.00 €	5 789.00 €	5 789.00 €
65541	Secours Col Rousset	0.00 €	8 105.00 €	8 105.00 €	748314	Dotation TP compensation	0.00 €	85.00 €	85.00 €
65542	Participation CCV fête Bleu	0.00 €	4 000.00 €	4 000.00 €	74834	Compensation exo TF	18 000.00 €	5 667.00 €	23 667.00 €
65543	Participation PNRV	0.00 €	1 731.00 €	1 731.00 €	74835	Compensation exo TH	5 400.00 €	-746.00 €	4 654.00 €
657358	Part. SIEAV ferme Carichon	2 500.00 €	5 500.00 €	8 000.00 €					
	Part. SIEAV Les Brunets		7 920.00 €	7 920.00 €					
668	Perte change emprunt Suisse	350.00 €	1 622.00 €	1 972.00 €					
673	ANV Benoît 4357 € + secours	500.00 €	4 700.00 €	5 200.00 €					
22	Dépenses imprévues fonct.	12 103.53 €	4 611.00 €	16 714.53 €					
		max 38.000 €							
23	Virement section investissement								
TOTAL DM DEPENSES FONCTIONNEMENT			25 569.00 €		TOTAL DM RECETTES FONCTIONNEMENT			25 569.00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENTS - DEPENSES					SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES				
Chap./Art.	Libellé	Voté	DM	BP	Chap./Art.	Libellé	Voté	Besoins	DM
21	Immobilisations corporelles				13	Subventions d'investissement			
1643	Emprunt Suisse	9 938.02 €	-1 732.00 €	8 206.02 €	1321-128	Salle polyvalente Réserve	0.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €
165	Remb. Cautions	0.00 €	1 472.00 €	1 472.00 €					
2051	Logiciel Cadastre	1 900.00 €	-1 900.00 €	0.00 €					
20	Dép. imprévues investissement	872.20 €	12 160.00 €	13 032.20 €	21	Virement section fonctionnement			
TOTAL DM DEPENSES INVESTISSEMENT			10 000.00 €		TOTAL DM RECETTES INVESTISSEMENT			10 000.00 €	

Approuvé à l'unanimité.

Affouage 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, demande à l'O.N.F. le marquage de la coupe d'affouage 2015 parcelles 3 « La Trompe », désigne comme garants Marcel ALGOUD - Pascal BRUNET - Jacques L'HUILLIER, fixe le délai d'exploitation du 01/04/2015 au 31/12/2015 et fixe le lot à 23 €uros

Remboursement des frais de secours ski alpin - Saison 2014-2015

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'article de la loi n° 85.30 du 9 janvier 1985, relative au développement et à la protection de la montagne qui autorise les communes à exiger des intéressés ou de leurs ayants droit le remboursement des frais de secours qu'elles ont engagés à l'occasion d'accidents consécutifs à la pratique du ski alpin et du ski de fond conformément aux dispositions du décret n° 87 141 du 3 mars 1987 pris pour l'application de l'article L 221-2 du code des communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter le principe du remboursement des frais de secours engagés sur la commune et fixe les tarifs pour la saison d'hiver 2014-2015, sur les pistes balisées, comme suit :

Front de neige : 65 € / Zone rapprochée : 175 € / Zone éloignée : 295 € / Zones exceptionnelles : 550€

Ambulances Col du Rousset / Die : Samedi - Dimanche - Jours fériés : 305 € / Jours de la semaine : 190 €

Les secours effectués qui auront entraîné la mise en œuvre de moyens exceptionnels tant en matériel qu'en personnel seront facturés au coût réel.

Mise en place d'une activité poney hivernale au plateau de Beure

Madame Elodie Crance sollicite, par courrier du 12/08/2014, la commune pour avoir l'autorisation de mettre en place une activité de poney-luge et ski-joëring en période hivernale sur le parking du plateau de Beure ainsi que pour parquer ses poneys dans une parcelle de forêt communale à proximité.

En ce qui concerne l'utilisation du parking, il lui est demandé de se rapprocher du service des routes du Département car celui-ci n'est pas communal.

Pour l'utilisation de la parcelle de bois communale, le conseil municipal fait noter qu'il risque d'y avoir un problème au niveau des arbres présents. De plus le lieu est très froid. La solution à privilégier est celle de l'utilisation des écuries se trouvant sur le parking du bas de la station.

Salle communale polyvalente - Point

Suite à la commission d'appel d'offres qui s'est rencontrée le 16/07/2014, l'architecte et le cabinet d'ingénierie ont dû analyser les offres et viennent tout juste de remettre le rapport à la mairie. Une nouvelle CAO est convoquée pour le 26/09 pour le choix définitif des entreprises.

Procédure de reprise des concessions du cimetière du village - Point

Pour rappel la procédure est étalée sur 3 années. Nous arrivons maintenant à son terme avec convocation faite aux familles pour la seconde fois afin de définir définitivement les concessions en réel état d'abandon. L'ensemble des familles concernées est convoqué le 29/09 à 9h.

Participation aux travaux réseau d'eau potable du SIEAV

Rappel : Par délibération du 26/04/2011 le SIEAV avait acté, pour chaque commune membre, une participation à hauteur de 70% des dépenses autofinancées par le syndicat pour ses travaux liés aux réseaux.

Rénovation du réseau d'eau potable du hameau des Brunets : Travaux de remplacement d'une canalisation d'eau au hameau des Brunets dont les travaux ont un coût total de 11.302,04 € HT (coût initial de 9.683,60 € HT + avenant de 1.618,44 € HT). La participation de la commune à hauteur de 70 % s'élève donc à 7.911,43 €.

Raccordement au réseau d'eau potable de la ferme « Carichon » : Travaux de création d'un nouveau réseau pour alimenter cette habitation (qui n'a jamais été raccordée auparavant par volonté du propriétaire) pour un coût total de 7.808,76 € HT. La participation de la commune à hauteur de 70 % s'élève donc à 5.466,13 €.

Ces deux participations sont approuvées à l'unanimité.

Valérie Eymard fait remonter au conseil que des habitants des Bérards ont signalé un problème de pression d'eau dans ce hameau. En informer le SIEAV.

Questions diverses

Fête du Bleu : Monsieur le Maire remercie vivement l'ensemble des bénévoles, les propriétaires des terrains ainsi que les employés municipaux et les agents de la Communauté des Communes pour le travail effectué.

Le coût de cette manifestation pour la commune est de 5.895,12 € répartis comme suit : 4.000,00 € de participation reversée à la CCV et 1.895,12 € de dépenses diverses à charge de la commune.

Il est rappelé que cette année il n'y a pas eu de feu d'artifice dont le montant s'élevait à 3.450 €.

Environ 10 associations du plateau ont participé à la tenue des buvettes avec un bénéfice pour chacune d'elles d'environ 1.500 €.

Nathalie Damidaux fait remonter l'absence de marquage des commerces locaux dans le plan de la brochure de la fête.

Information emplois communaux

Garderie : C'est Jennifer FERRY qui vient d'être embauchée, en remplacement d'Isabelle Breyton, en contrat aidé CAE pour une durée initiale de 1 an à raison de 24 heures hebdomadaires annualisées.

Service technique : Un Contrat d'Apprentissage de 2 ans (alternance entre école et entreprise) vient d'être fait avec Jimmy Thorin de façon à ce qu'il prépare un CAP « Maintenance de bâtiments de collectivités ».

Point WiFi Cigale : Pôle Numérique, association d'échanges, de réflexion et d'élaboration de nouveaux services numériques lance une campagne d'information sur le dispositif Cigale qui permettrait aux communes de répondre à la demande des touristes et des citoyens. Ce dispositif permettrait de partager de manière sécurisée et légale une connexion Internet existante pour un coût de 70 € de mise en service + 14 € HT / mois pour l'abonnement.

L'ensemble des élus est favorable à un tel dispositif. Se renseigner pour définir les modalités techniques d'information.

Courrier de M. Jean Paul Vieron : Christophe Morini fait lecture du courrier adressé à la municipalité par M. Vieron au sujet du bilan carbone généré par les véhicules venus à La Fête du Bleu.

Vente d'une parcelle de bois montagne de Nève : Les services de l'ONF ont fait part à la commune de la mise en vente par un propriétaire privé, de la parcelle E28 d'une contenance de 7ha57ca, celle-ci jouxtant une parcelle déjà communale elle permettrait d'augmenter le patrimoine communal. La période étant difficile financièrement pour les collectivités, l'ensemble des élus ne souhaite pas acquérir cette parcelle.

Gîte communal La Renardière : Christophe Morini souhaiterait organiser une visite des élus au gîte de façon à pouvoir réfléchir à son devenir. Visite prévue le jeudi 2 octobre à 16h.

Espace biodiversité : Jean Luc Destombes, passionné de fougères organise une rencontre entre amateurs éclairés (entre autres anglais) courant 2014/2015. Christophe Morini propose de prendre rendez-vous avec le PNRV pour mettre en place une rencontre comme si l'espace biodiversité existait déjà.

Yves Baudrier informe qu'une école de Romans (classe de terminale) souhaite organiser une rencontre avec les élus de façon à ce que leur soit présenté le projet de l'espace biodiversité et surtout le Campus du Vercors.

Bois : La Fédération nationale des Communes Forestières alerte ses adhérents sur le projet gouvernemental d'augmenter considérablement la contribution des communes au financement de la gestion des forêts (actuellement de 2€ par hectare de forêt gérée). Celui-ci conduirait les collectivités à demander à exercer un droit d'option sur le choix du gestionnaire du patrimoine forestier (actuellement monopole de l'ONF), ce qui aurait des conséquences graves à plusieurs niveaux. Des négociations sont en cours.

Revois d'eau : Un courrier sera adressé à tous les propriétaires de chemins qui nécessitent la mise en place de renvois d'eau dans leur propriété de façon à ce qu'en cas de grosses pluies les voies goudronnées ne se remplissent pas de gravas qui peuvent être dangereux pour les automobilistes mais aussi pour éviter des inondations dans d'autres propriétés.

Travaux Col du Rousset : Le Département de la Drôme a commencé les travaux d'aménagement de la station. L'éclairage public étant une compétence communale (confiée depuis cette année au SDED), la collectivité a été consultée pour le choix des lampadaires à LED (à économie d'énergie) à mettre en place. La volonté communale est de maîtriser l'éclairage public. Pour cette raison la commune ne souhaite pas prendre à sa charge l'éclairage du rond-point à la sortie du tunnel actuellement très éclairé. Il est nécessaire de se renseigner sur la réglementation relative à la sécurité pour cet emplacement.

Sentier des Liotards : Jacques L'Huillier transmet la demande d'autorisation d'intervenir, avec la collaboration d'éco volontaires encadrés par l'association Mille Traces, sur ce chemin pour sa remise en état. Accord donné.

Scie mobile : En 1944 la Croix Rouge Suisse a fait don à notre commune d'une scie mobile. Celle-ci n'étant plus aux normes elle ne peut être utilisée par contre la commune pourrait l'offrir à un musée. Se renseigner auprès du groupe patrimoine du canton.

Economie : Nathalie Damidaux informe qu'elle a réalisé un recensement des entreprises, artisans et divers acteurs économiques de la commune. Un courrier sera adressé à chacun avec un petit questionnaire de façon à pouvoir mettre à jour le site de la commune. Pour information une nouvelle U.C.A.V. est en cours de création.

Ecole : Yves Baudrier invite à se rendre sur le nouveau site de l'école <http://ecolesaintagnan.fr>

Séance terminée à 24h00.

Prochaine séance fixée au mardi 21/10/2014 à 20h00.